****

 **Guide de candidature du GCoM**

***Janvier 2023***

**À propos de la Convention Globale des Maires pour le Climat et l'Energie**

La [Convention Globale des Maires](https://www.globalcovenantofmayors.org/) pour le Climat et l'Energie (GCoM) est la plus grande alliance mondiale rassemblant plus de 12 000 gouvernements locaux et plus de 100 partenaires de soutien à la transition les villes vers une économie à faible émission de carbone. La Convention Globale des Maires sert les villes et les gouvernements locaux en mobilisant et en soutenant des actions ambitieuses, mesurables et planifiées en matière de climat et d'énergie dans leurs communautés.

**Justification du soutien aux projets des villes**

L'initiative de la Convention Globale des Maires pour le Climat et l'Energie (GCoM) soutiendra les villes signataires du GCoM dans les phases de pré-faisabilité de leurs projets et/ou les activités visant à appuyer la mise en œuvre des actions issues de leurs Plans d'Action pour le Climat. Cette activité apportera une valeur ajoutée aux signataires du GCoM en comblant un écart confirmé dans leur parcours de mise en œuvre entre la planification et la réalisation de ces actions, en fournissant les éléments nécessaires pour accélérer l'accès au financement climatique et en identifiant l'ampleur des besoins de ces financements, le potentiel de « bancabilité » et les paramètres climatiques et de performance associés.

**Objectifs du soutien technique et groupes cibles**

L'objectif de cette activité est de fournir un soutien technique aux villes sélectionnées pour le développement des **étapes de pré-faisabilité des projets sélectionnés** inclus dans leurs Plans d’Action Climat. A ces étapes, le manque de connaissances et la faible disponibilité des ressources/capacités ont été observées. Le but de ce soutien est donc de combler ces lacunes afin d'accélérer les étapes intermédiaires du cycle de développement du projet et d'aider les villes à faciliter le processus d'accès au financement de leurs projets.

L'objectif du soutien technique est en outre de combler les **lacunes en matière de « bancabilité » dès le début du processus d'élaboration du projet**, en évaluant les options possibles et en fournissant les meilleures pratiques internationales pour accélérer la mise en relation avec les sources de financement potentielles. À cette fin, le soutien fournira également des conseils pour identifier les sources pertinentes et soutenir la coordination avec les parties prenantes concernées.

Les **points de contact pour le soutien seront les praticiens techniques des administrations municipales**, sauf demande contraire des villes. Les points de contact travailleront en étroite collaboration avec une équipe d'experts du GCoM et les conventions régionales/nationales lorsque cela sera jugé pertinent.

**Lancement du soutien : Appel à candidatures**

Le soutien technique aux projets des villes est ouvert aux villes signataires du GCoM (répondant aux critères d'éligibilité et aux exigences décrites ci-dessous). Toutes les villes recevant un soutien technique sont sélectionnées par le biais d'un **processus compétitif**.

Afin de participer au soutien, les villes intéressées doivent soumettre un formulaire de demande (annexe 1) au Secrétariat mondial du GCoM, avec l’indication des domaines thématiques souhaités pour le soutien (voir également Type de soutien ci-dessous) et des informations supplémentaires sur la portée du projet et les motivations de la ville.

**Critères d'éligibilité**

Le soutien technique est **ouvert aux villes signataires des Conventions Régionales/Nationales suivantes :**

1. Asie du Sud
2. Asie de l'Est
3. Asie du Sud-Est
4. Europe de l'Est et Asie centrale, en incluant la région des Balkans
5. Amérique latine et Caraïbes
6. Moyen-Orient et Afrique du Nord, en incluant la Turquie

L'appel est ouvert aux municipalités, autorités locales ou groupements d'autorités locales d'une taille minimale de 100 000 habitants. En principe, les capitales et les métropoles/grandes villes (>1,5 million d'habitants) sont exclues du soutien technique, car elles sont généralement déjà dotées de capacités et de ressources techniques suffisantes.

Le projet soumis peut être un projet unique ou un projet groupé. La **taille minimale doit être de 1 million d’euros** (c’est-à-dire le montant total estimé du projet ou des projets groupés de la ville).

**Exigences**

Les communes/autorités locales ou groupements d’autorités locales doivent :

* Soumettre un formulaire de demande d’appui technique en remplissant le questionnaire (annexe 1) et en joignant les documents pertinents au besoin.
* Accepter d'assigner un point focal de la ville avec une équipe dédiée au projet pour la durée du projet (voir également le calendrier ci-dessous). Le point focal sera responsable de la coordination et de la communication avec l'équipe du GCoM.
* Proposer un projet avec une durée pour le soutien technique d’environ 4 mois, inclus dans et/ou alignés avec leur Plan d'Action Climatique.
* Être signataire du GCoM et avoir un Plan d'Action Climatique ou être en train d'en finaliser un avec le GCoM.

**Secteurs et types de projets**

Les projets soumis **doivent être des projets d'infrastructure ayant un impact sur le climat et/ou des projets ou interventions ayant un potentiel d'investissement et de regroupement menant à des résultats tangibles en matière de climat**. Les projets " soft " (ex. : campagnes de communication/éducation) seront considérés comme éligibles pour le soutien technique uniquement dans le cadre d'un projet intégré comprenant la réalisation d'infrastructures. En outre, les **demandes qui traitent simultanément de l'adaptation et de l'atténuation sont encouragées**.

Les projets peuvent couvrir un ou plusieurs secteurs. Une liste indicative des types de secteurs visés est fournie ci-dessous avec des exemples spécifiques (non exhaustifs).

**Gestion des ressources naturelles, agriculture et biodiversité :**

* Adaptation basée sur les écosystèmes
* Gestion intégrée des ressources en eau
* Forestation/reforestation urbaine (LULUCF)

**Réduction des risques de catastrophes** :

* Infrastructures d'adaptation à l'élévation du niveau de la mer et gestion des côtes
* *Interventions douces : Développement de systèmes d'alerte précoce et développement des capacités institutionnelles correspondantes.*

**Transport et mobilité urbaine** :

* Systèmes de transport rapide par bus
* Renouvellement du parc de véhicules
* Déploiement de véhicules zero carbone
* *Interventions douces : Programmes de modes actifs*

**Efficacité énergétique des bâtiments et construction** :

* Rénovation de bâtiments existants
* Constructions de bâtiments (Net Zero Carbon)
* *Interventions douces : Nouveaux codes de construction*

**Production d'énergie renouvelable et accès à une énergie propre :**

* Déploiement des systèmes de ressources énergétiques distribuées (RED)
* Production d'électricité à partir de la bioénergie

**Déchets et économie circulaire :**

* Systèmes de collecte des déchets
* Déploiement des biodigesteurs
* Digestion anaérobie des biodéchets

**Le type de soutien apporté aux projets des villes**

Le soutien technique fourni par le GCoM vise à combler les lacunes dans le développement des projets aux stades de la préfaisabilité afin d'accélérer les étapes de faisabilité et aller vers la clôture financière et permettre la mise en relation avec d'éventuels financeurs (publics et/ou privés). Ce soutien sera personnalisé, en fonction de la maturité et du contexte de la ville/du projet et sera discuté avant la notification de l'attribution.

Plus précisément, le soutien peut cibler **3 domaines thématiques d'intervention**, en fonction des besoins évalués et de la maturité du projet : le cadrage, l'étude de préfaisabilité et la structuration.

**Organisation de la prestation du soutien technique**

Le soutien technique sera fourni par l'équipe technique du GCoM, en coopération avec le personnel technique de la ville et la coordination/le soutien de la Convention régionale. En fonction de la situation des régions, le personnel compétent des Conventions Régionales et Nationales accompagnera le processus de développement du soutien technique en appuyant l'alignement avec le cadre juridique national et en maintenant les relations avec les institutions requises et les différentes parties prenantes.

L'équipe de soutien technique du GCoM sera adaptée aux besoins du projet et fournira les profils dédiés suivants :

* Expert en financement municipal pour le climat
* Expert en adaptation climatique/infrastructure
* Expert en transition énergétique
* Expert en transport/mobilité urbaine
* Expert en solutions basées sur la nature dans les villes
* Expert en déchets et économie circulaire

Soutien technique du GCoM

VILLE

Une équipe technique dédiée au projet

GCoM

Secre-

tariat

Équipe de projet dédiée et adaptée aux besoins de la ville

Point focal de la ville

Point focal des Conventions régionales/nationales

**Qu'est-ce qui ne sera pas fourni ?**

Le soutien technique ne garantira pas le financement ou le co-financement par les partenaires financiers. De plus, le soutien n'inclura pas le développement des études de pré-faisabilité par les experts du GCoM.

**Processus de sélection des villes et calendrier**

**Appel à candidatures pour les villes**

L'appel à candidatures sera ouvert à partir de janvier 2023. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **17 avril 2023.**

* Les candidatures seront disponibles en ligne sur le site du GCoM.
* L'équipe GCoM, et l'équipe des Conventions Régionales/Nationales et partenaires GCoM (par exemple City Gap Fund) le cas échéant, sont disponibles pour aider les villes à travers le processus de demande pendant toute la durée de candidature pour répondre aux questions et s'assurer que les informations disponibles sont suffisantes. Veuillez contacter l'équipe GCoM à projects@globalcovenantofmayors.eu et les points de contact des Conventions Régionales/Nationales pour soulever tout problème ou toute question concernant le processus de candidature. Les questions les plus fréquemment posées seront rassemblées et publiées sur le site web du GCoM.

**Processus de sélection des villes**

Le processus de sélection sera organisé en deux tours :

1. Au cours du premier tour, le Secrétariat du GCoM recueillera directement la demande. La demande sera ensuite évaluée par le Secrétariat du GCoM, en coordination avec les Conventions Régionales/Nationales, afin de présélectionner les projets des villes qui feront l'objet d'un processus d’analyse plus avancée(« due diligence ») lors d'un deuxième tour.
2. Au cours du deuxième tour, le Secrétariat du GCoM, en coordination avec les Conventions Régionales/Nationales, organisera des entretiens avec l'équipe de projet des villes afin d'évaluer plus précisément les besoins de soutien et de mieux comprendre la faisabilité du projet.

Après ce deuxième tour, les **projets adaptés au soutien technique seront sélectionnés** et des conseils et discussions supplémentaires seront organisées dans la foulée afin de préparer la mise en œuvre du soutien qui se déroulera sur 4 mois . Il convient de noter que les **données recueillies dans le cadre de l'appel ne seront pas partagées en dehors du Secrétariat du GCoM**.

**Calendrier**

|  |  |
| --- | --- |
| **Appel à candidatures** | Janvier 2023 |
| **Date limite de dépôt des candidatures** | 17 Avril 2023 |
| **Sélection pour le deuxième tour - due diligence** | Mai 2023 |
| **Notification des villes sélectionnées pour le soutien** | Juin 2023 |

**Critères de sélection et méthodologie de cadrage**

Les demandes de projets seront analysées en fonction des critères d'éligibilité (voir paragraphe ci-dessus) et de **sélection**, décrits ci-dessous :

* Premier tour : **Critères de sélection et pondération**

Au cours de cette phase, les projets des villes seront évalués en fonction des critères suivants. Chacun de ces critères est détaillé dans le formulaire de candidature fourni en annexe, avec les questions et les conseils correspondants. Un système de pondération est également fourni ci-dessous.

1. **Soutien politique** (3 points)
2. **Replicabilité et durabilité** (2 points)
3. **Bancabilité et maturité** (1,5 points)
4. **Vulnérabilité et réduction des GES** (2 points)
5. **Action climat inclusive** (1,5 point)
* Deuxième tour : **Evaluation avancée des projets**

Au cours de cette phase, un entretien avec l'équipe de projet des villes sera mené afin d'évaluer plus précisément les aspects suivants :

* **Faisabilité et viabilité du projet**
* **Maturité du modèle d'entreprise**
* **Préparation de la municipalité**

***FAQ - Comment pouvons-nous vous aider ?***

**Une ville peut-elle postuler avec plus d'un projet ?**

Les villes peuvent postuler pour un ou plusieurs projets. Néanmoins, les villes doivent soumettre une demande pour chaque projet séparément, sauf si les projets peuvent être regroupés. Dans ce cas, les villes doivent soumettre une seule demande pour les projets regroupés, avec des informations et des justifications pour un tel regroupement. En outre, un **seul projet par ville peut bénéficier d'un** soutien dans le cadre de cet appel.

**Une ville peut-elle utiliser des demandes déjà soumises à d'autres partenaires du GCoM ?**

Les villes peuvent soumettre de nouvelles demandes ou des demandes déjà soumises aux partenaires du GCoM (par exemple C40, Gap Fund, ICLEI, CDP). Néanmoins, les villes doivent remplir le formulaire de demande fourni en annexe.

**Vous avez d'autres questions ?** Veuillez contacter l'équipe du GCoM à projects@globalcovenantofmayors.eu  et les points de contact R/Covenants le cas échéant.

****

**Annexe 1 - Formulaire de demande**

[Nom de la municipalité/autorité locale ou des groupements d'autorités locales].

[Pays]

[Nom du projet]

Formulaire de demande d'assistance technique

2023

Description

L'initiative de la Convention Globale des Maires pour le Climat et l'Energie (GCoM) fournira un soutien technique à un certain nombre de villes sélectionnées entre 2023 et 2024 afin d'accélérer l'accès au financement climatique pour les projets d'infrastructures urbaines. Plus précisément, l'appui technique est conçu pour combler les lacunes et renforcer les projets aux stades préliminaires afin de passer au stade de la faisabilité.

Le soutien technique sera fourni par une équipe d'experts internationaux ayant des compétences dans tous les thèmes de la planification de l'action climatique *(énergie, mobilité, bâtiments, adaptation, déchets, AFOLU, gestion des inondations*) ainsi que dans le financement du climat. Le type de soutien et les livrables du projet varieront en fonction des détails présentés par les promoteurs du projet dans ce formulaire. Les résultats attendus des projets bénéficiant d'un soutien dans le cadre de cet appel comprendront, sans s'y limiter, les éléments suivants :

* Rapports
* Études
* les consultations des parties prenantes, et
* Ateliers de formation.

Toutes les villes bénéficiant d'un soutien technique sont sélectionnées par le biais d'une procédure concurrentielle.

Ce soutien est rendu possible grâce à l'aide de l'Union européenne (UE).

Exigences

Les communes/autorités locales ou groupements d'autorités locales doivent :

* Soumettre un formulaire de demande d'assistance technique et joindre les documents pertinents au besoin
* Accepter d'assigner un point focal de la ville avec une équipe dédiée au projet pour la durée du projet. Le point focal sera responsable de la coordination et de la communication avec l'équipe du GCoM.
* Proposer un projet avec une durée pour le soutien technique d’environi 4 mois, inclus et/ou aligné avec leur Plan d'Action Climatique.
* Être signataire de la MCG et avoir un plan d'action pour le climat ou être en train d'en finaliser un avec le GCoM.

Sélection

Les demandes de soutien technique seront évaluées en fonction de 5 critères :

* Soutien politique
* Durabilité et réplicabilité
* Vulnérabilité/ Potentiel de réduction des GES
* “Bancabilité” et maturité
* Action climat inclusive

Support technique du GCoM - Détails du contact

Pour toute question sur les services offerts dans le cadre du présent appel ou sur le formulaire de candidature, veuillez contacter : projects@globalcovenantofmayors.eu.

Les questions fréquemment posées seront rassemblées et publiées sur le site web du GCoM.

Critères d'éligibilité

1. **Régions éligibles**

*Veuillez cocher (🗸) la case de la région où se situe votre ville/projet.*

* Asie du Sud
* Asie de l'Est
* Asie du Sud-Est
* Europe de l'Est et Asie centrale, en incluant la région des Balkans
* Amérique latine et Caraïbes
* Moyen-Orient et Afrique du Nord, en incluant la Turquie
1. **Taille de la ville**

*Veuillez cocher (🗸) la case correspondant à la taille de la ville où se situe le projet. Si le projet est regroupé entre plusieurs villes, veuillez indiquer la population globale de toutes les villes concernées et le nombre de villes/autorités locales.*

* Entre 100 000 habitants et 1,5 million d'habitants
* Plus de 1,5 million d'habitants
* Projets groupés population globale et nombre de villes : .................................................................
1. **Taille du projet**

*Veuillez cocher (🗸) la case correspondant à la taille estimée (coûts globaux) du projet en millions d'euros.*

* Entre 1 million d'euros et 10 millions d'euros
* Plus de 10 millions d'euros

Informations générales sur le projet

1. **Informations sur le demandeur**

Nom complet du point de contact :

Institution/porteur du projet :

Département/unité :

Poste :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone :

1. **Type de demande**

*Veuillez cocher (🗸) un des domaines thématiques sélectionnés. Veuillez noter qu'****un seul domaine doit être sélectionné à ce stade.***

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Cadrage du projet**: La ville est en train de conceptualiser un projet et a besoin de soutien pour faciliter la discussion et trouver des informations supplémentaires. |
|  | **Étude de préfaisabilité** : La ville envisage de réaliser des études de préfaisabilité. |
|  | **Structuration** : La ville a déjà avancé et cherche à identifier les modèles et instruments de financements appropriés et/ou les sources potentielles de revenus municipaux supplémentaires avec l'introduction d'instruments de régulation/de fiscalité.  |

1. **Informations sur le projet**

a) Contexte et description du projet. **Si votre projet regroupe plusieurs projets ou a l'intention de le faire, veuillez en indiquer la raison ici**.

b) Défi (les problèmes que le projet entend résoudre)

d) Porteur du projet (s). Si plusieurs, veuillez expliquer leurs rôles.

c) Autres partenaires identifiés, le cas échéant. Veuillez expliquer leurs rôles prévus dans le projet.

b) Résultats escomptés (y compris les avantages environnementaux, sociaux et économiques)

 (pas plus de 10 00 mots) :

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Cette section doit expliquer pourquoi le projet de ville est important pour la municipalité, comment les résultats attendus soutiendront les objectifs de la ville et quel est le changement qui sera créé.* |

1. **Types de secteurs d'intervention**

*Veuillez cocher (🗸) un ou plusieurs des types de secteurs sélectionnés. Les projets peuvent couvrir un ou plusieurs secteurs.*

|  |  |
| --- | --- |
|  | Gestion des ressources naturelles, agriculture et biodiversité |
|  | Réduction des risques de catastrophes |
|  | Transport et mobilité urbaine |
|  | Efficacité énergétique des bâtiments et construction |
|  | Production d'énergie renouvelable et accès à l'énergie propre |
|  | Déchets et économie circulaire |

1. **Domaine d'intervention climatique**

*Veuillez cocher (🗸) un ou plusieurs des domaines climatiques sélectionnés. Les candidatures qui traitent simultanément de l'adaptation et de l'atténuation sont encouragées.*

* Adaptation
* Atténuation
* Les deux

Critères Évaluation du projet

 Vous trouverez ci-dessous des **conseils généraux pour remplir le formulaire :**

1. Toutes les questions sont des questions "Oui" ou "Non", à l'exception des questions 12, 13 et 25 (voir les conseils au point 4. ci-dessous).
2. Veuillez cocher *(🗸)* dans la colonne de gauche si votre réponse à la question est "Oui". Veuillez laisser la case vide si votre réponse est "Non".
3. Pour toutes les questions, vous disposez d'un espace pour fournir des éléments supplémentaires. Les conseils sont donnés en italique. Cela n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.
4. Pour les questions 12, 13 et 25, des éléments peuvent être fournis dans l'espace prévu à cet effet et des documents supplémentaires peuvent être joints à la demande (voir également ci-dessous la question 30. Documents d'accompagnement).

 Pour plus d'informations, veuillez vous référer au *Guide de candidature à l'assistance technique des projets*.

1. **Soutien politique**
2. Le maire / le responsable municipal est-il au courant de l'intervention et de la demande proposées ? *Veuillez expliquer.*

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. Le maire / le responsable municipal a-t-il exprimé son soutien à l'intervention et à la demande proposées ? *Veuillez expliquer*.

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. Le projet est-il inclus et aligné avec votre plan d'action climatique ? *Veuillez le décrire.*

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. Le projet est-il aligné avec votre plan de développement local, votre plan de développement urbain et/ou d'autres plans ou stratégies sectoriels pertinents (y compris nationaux) ? *Veuillez décrire et fournir des références.*

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. **Replicabilité et durabilité**
2. Prévoyez-vous que ce projet puisse être repliqué dans d'autres régions ou étendu à d'autres groupes de population ? *Veuillez expliquer comment*.

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. Envisagez-vous d'étendre ce projet à plus grande échelle et quel serait le nombre attendu de personnes concernées ? *Veuillez expliquer comment et, si possible, quantifier*.

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. Prévoyez-vous des risques techniques et/ou opérationnels ? (c'est-à-dire la disponibilité de la technologie ou des matériaux, les capacités internes, etc.) *Veuillez expliquer.*

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. Prévoyez-vous des risques juridiques (par exemple concernant les autorisations nécessaires, les échéances électorales , des risques politiques/institutionnels, etc.) *Veuillez expliquer.*

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. Prévoyez-vous des risques sociaux et/ou économiques (par exemple, la relocalisation de la population, la perte d'emplois, etc.) ? *Veuillez expliquer.*

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. Existe-t-il des études d'impact social, environnemental et économique déjà réalisées qui seraient pertinentes pour le projet ? *Veuillez fournir des références.*

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. Y a-t-il d'autres études techniques existantes ou prévues qui seraient pertinentes pour le projet ? *Veuillez fournir des références.*

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. **Bancabilité et maturité**
2. Quel est le coût total estimé du projet ? *Si possible, veuillez fournir une ventilation des coûts estimés.*

|  |
| --- |
| *[Insérer le texte]* |

1. Quelle est la demande attendue pour les services fournis par le projet et a-t-elle été quantifiée ? *Veuillez fournir des détails.*

|  |
| --- |
| *[Insérer le texte]* |

1. Le budget du projet a-t-il été inclus dans un plan d'investissement en capital ? *Veuillez fournir des détails*.

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. Y a-t-il des sources de financement déjà identifiées ? *Veuillez cocher la case correspondante ou laisser en blanc si aucune source n'a encore été identifiée.*

☐ Subventions/transferts du gouvernement central

☐ Fonds propres

☐ Banque de développement (nationale, régionale ou internationale). Veuillez préciser :

☐ Autres donateurs internationaux. Veuillez préciser :

☐ Banques commerciales (nationales ou autres). Veuillez préciser :

☐ Investisseurs privés. Veuillez préciser :

☐ Partenariat public-privé

☐ A définir

☐ Autre (précisez) :

1. Y a-t-il des sources de financement déjà engagées ? *Veuillez expliquer lesquelles et le montant engagé.*

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. Le projet permet-il de générer des recettes et/ou de réaliser des économies ? *Veuillez expliquer les types de revenus (c'est-à-dire les taxes, les prélèvements, les frais, etc.) et/ou les économies*.

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. La ville est-elle autorisée à emprunter ou à mobiliser des ressources privées externes pour ce projet ? *Veuillez expliquer, en vous référant aux législations pertinentes*.

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. Cela a-t-il déjà été fait dans le passé ? *Veuillez fournir des détails (c.-à-d. date, type de projet, statut, etc.).*

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. **Vulnérabilité et réduction des GES**
2. Le projet prévoit-il des mesures d'atténuation ? *Veuillez expliquer comment.*

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. Le projet aborde-t-il l'adaptation ? *Veuillez expliquer comment.*

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. Le projet a-t-il identifié la réduction quantifiée attendue des GES ? *Veuillez fournir les données et les sources.*

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. Le projet a-t-il identifié les catégories de population vulnérables soutenues par le projet ? *Veuillez expliquer.*

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. Le nombre de personnes vulnérables soutenues par le projet a-t-il été quantifié ? *Veuillez expliquer.*

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. **Une action climatique inclusive**
2. Le projet a-t-il d'autres co-bénéfices identifiés ?
* Économie circulaire
* Conformité avec les ODD
* Création d'emplois
* Réduction du bruit
* Sécurité énergétique
* Qualité de l'air
* Conservation des écosystèmes
* Économie circulaire
* Égalité des sexes
* L'innovation dans les affaires
* Recherche et développement
* Autres : ....
1. Des emplois devraient-ils être créés par le projet, directement ou indirectement ? *Veuillez expliquer et, si possible, quantifier.*

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. Le projet devrait-il avoir d'autres répercussions sur le développement économique local (augmentation des revenus des particuliers, amélioration de la santé, de la qualité de vie, etc.) *Veuillez expliquer.*

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. Le projet est-il censé s'attaquer aux inégalités (sociales, environnementales, politiques, etc.) ? *Veuillez expliquer comment.*

|  |  |
| --- | --- |
|  | *[Insérer le texte]* |

1. Comment les femmes, les minorités et les groupes marginalisés bénéficieront-ils du projet ? *Veuillez expliquer*.

|  |
| --- |
| *[Insérer le texte]* |

1. **Documents supplémentaires** (recommandés)

*Les pièces jointes peuvent être dans un format PPT, Word, PDF.*

☐ Localisation / Carte / Schémas

☐ Modèles économiques et financiers

☐ Hypothèses et risques

☐Scénarios potentiels d'adaptation/atténuation

**☐** Pré-faisabilité / Étude de faisabilité / Études techniques

**☐** Rapports d'évaluation

**☐** Examen des risques environnementaux et sociaux

**☐** Engagements d'investissement / lettres

**☐** Plan d'action climatique